

LE COMMUNAL DE BAKOU

N° 004 Octobre - Novembre - Décembre 2017

Bulletin trimestriel d'informations de la commune de Bakou, cette publication vous est offerte avec l'appui du PNDP

EDITORIAL



EMEDEC CHARLES
Maire de la commune
de Bakou

Retour vers la terre

e nos jours, la préoccupation de nos dirigeants tend vers l'émergence du Cameroun. Les médias en ont parlé sans cesse. Afin d'être réaliste à cette vision du Chef de l'Etat Camerounais, nous devons retourner vers le secteur agricole qui reste, nos jours, négligé.

C'est dans cette initiative que le Chef de l'Etat a mobilisé des fonds et orienté vers le secteur agricole. L'autosuffisance alimentaire sera le point de départ de l'émergence, ceci grâce à l'accroissement de l'offre agricole. L'arrondissement de Bakou jouissant d'une terre très fertile, environ 95% des populations vivent essentiellement des fruits de la terre.

Eu égard aux difficultés qu'elles traversent, nous avons pris comme stratégies l'ouverture des pistes agricoles et la construction des ponts. Ces projets seront réalisés cette année grâce au soutien de nos partenaires. Ceuxci permettront la circulation paisible des personnes et des produits vers les centres urbains.

Il est temps que l'arrondissement de Bakou retrouve le sourire, grâce aux différents projets en cours de réalisation. Nous disons mille fois mercis au Chef de l'Etat, Son Excellence Paul Biya, qui n'a jamais cessé de penser aux communes du Cameroun en général, et à celle de Bakou en particulier.

LE COMMUNAL DE BAKOU

Une publication de la commune de Bakou

Directeur de la publication

Charles EMEDEC, Maire de la

commune de Bakou Rédacteur

Valentin DJONGOUE

Assistant

Antoine Marie WOKZEU

Images
Nelly DJEUTCHEU
Photographie: Valentin

DJONGOUE

Images : Nelly DJEUTCHEU

Infographie / ImpressionGalma Imprimerie du Soleil

Levant

Tél.: +237 222 219 784 / 677 682 874

ACTUALITÉ COMMUNALE

Passation de commandement à la sous-préfecture



La session ordinaire du conseil municipal s'est tenue

INVESTISSEMENTS

P.2

Reprise des travaux sur rivière La'pah et aménagement des voies d'accès



•••••• ACTUALITÉ COMMUNALE

••••••

Passation de commandement à la sous-préfecture



e 02 octobre 2017, la Place des fêtes de Bakou était saturée d'autorités administratives, traditionnelles, des invités et autres populations. C'était à l'occasion de la passation de commandement entre les sous-préfets sortant, Jean Faustin Bengondo et entrant, Bala Souaïbou de l'arrondissement, tous deux administrateurs civils. Apres l'arrivée des différentes autorités, ainsi que prévu par le programme officiel, c'est à 11h que le préfet du Département du Haut-Nkam, M. Mamoudou, maître de cérémonies, foule le sol de l'arrondissement de Bakou pour sa toute première fois. Il est accueilli par le sous-préfet sortant, le maire de la Commune de Bakou et le commandant de brigade territoriale de gendarmerie. Apres le salut aux couleurs, suivi de l'exécution de l'hymne national, le préfet passe les troupes en revue. Le sous-préfet sortant présente ensuite les corps constitués. Après installation du préfet à la tribune, le maire de la Commune de Bakou dans son allocution, saluera tout particulièrement, comme cela se doit, la présence du préfet du département du Haut-Nkam, M. Mamoudou, remerciant par ailleurs les corps constitués d'être venus à cet événement.

Charles Emedec présentera brièvement, au sous-

préfet entrant, un aperçu de son nouveau territoire de commandement. Au partant, il souhaitera ses vœux de santé, de prospérité et de succès dans son nouveau poste d'affectation, lui qui a marqué d'une pierre blanche son passage à la tête de cette unité administrative pendant quatre ans et demi.

A Bala Souaïbou, le maire adressera ses souhaits de bienvenue tout en l'assurant d'une bonne et franche collaboration dans l'accomplissement de ses lourdes missions. C'est sur cette note d'espoir que le maire de la Commune de Bakou réitérera, au préfet, ses souhaits de bon séjour à Bakou.

Le préfet, dans son discours d'installation, remerciera, en son nom propre et en celui de sa délégation, le maire de la Commune de Bakou, les élites et les différentes familles des nouveaux élus, adressera également ses remerciements au sous-préfet sortant, lui qui a eu pour cheval de bataille la sécurité, particulièrement vis-à-vis du phénomène des coupeurs. Il lui souhaitera par ailleurs plein succès dans ses nouvelles missions au sein du commandement. Le nouveau sous-préfet sera alors présenté aux populations, avec le rappel des missions à lui dévolues et les attentes de sa hiérarchie. La cérémonie s'achèvera par un défilé militaire.

La session ordinaire du conseil municipal s'est tenue



Le Conseil municipal de la commune de Bakou, convoqué conformément aux dispositions des articles 19 et 30 de la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes, s'est réuni le 02 novembre 2017 dans la salle des délibérations de ladite commune sous la présidence effective du maire Charles Emedec. L'ordre du jour portait sur l'examen et l'approbation du compte administratif de l'exercice

2016. Ont pris part à cette séance de travail : le préfet du département du Haut-Nkam, M. Mamoudou le sous-préfet de Bakou, des délégués départementaux de la Communication et des Travaux publics, six stagiaires de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), etc.

Apres les formalités d'usage, le maire Charles Emedec prendra la parole pour souhaiter à tous une chaleureuse bienvenue. Il remerciera les conseillers municipaux pour leur présence ainsi que les autorités sont également présentes malgré leur agenda chargé.

Dans sa prise de parole, et avant de déclarer ouvertes lesdites assises le préfet rappellera, avec insistance, que conformément à la règlementation en vigueur, le compte administratif devrait être validé au plus tard le 31 mars de l'année n+1. Le secrétaire général, pour sa part, rappellera à l'assistance que le budget 2016 est passé de 300.000.000 à 350.212.200 FCFA, après l'intégration du budget d'investissement public (BIP) d'un montant de 50.212.200 FCFA.

A la suite du compte administratif, le receveur municipal confirmera la concordance des chiffres avec ceux de son compte de gestion. Au cours de ces assises, les conseillers municipaux ne manqueront pas d'émettre quelques observations touchant différentes commissions. Le maire, et surtout le préfet, apporteront de réponses utiles à la satisfaction de tous.

M. Mamoudou, préfet du Haut-Nkam: «2018 sera une année décisive»



«La séance de ce jour est une séance de rattrapage parce que les dispositions

légales sont claires : le vote du compte administratif doit avoir lieu au plus tard le 31 mars de l'année N +1. Comme a dit le maire dans son intervention, avec les difficultés financières, l'exécutif communal n'a pas pu tenir cette séance à temps, mais nous avons quand même pu nous rattraper.

«Il était question, pour les conseiller municipaux, de jeter un coup d'œil sur ce qui a été prévu en 2015 et ce qui a été réalisé en 2016 et d'en tirer les leçons, pour faire des projections pour le budget 2018.

«En ce qui concerne la tutelle, nous étions là pour encadrer mais beaucoup plus pour donner les conseils et les orientations. Conformément aux dispositions légales et réglementaires, d'une manière générale, je suis satisfait et je crois que, avec les instructions que j'ai données et les nouvelles orientations que je suis en train d'apporter dans les communes du Haut-Nkam, 2018 sera une année décisive pour ces communes. Notamment dans le cadre de la mobilisation des ressources propres. «Comme vous l'avez suivi, la mairie de Bakou n'a pu mobiliser que 0,28% en termes de ressources propres. Il y a du

travail dans ce secteur, et nous avons eu à tenir une réunion à la commune avec les maires, les receveurs municipaux et les secrétaires généraux, question de revisiter les fichiers des contribuables pour qu'ensemble, nous puissions nous jeter dans l'eau pour mobiliser le maximum de ressource et pour ne pas dépendre à 100% des centimes additionnels communaux (CAC).»

Bakou a accueilli la 5ème foire départementale de l'artisanat

5ème salon départemental de l'artisanat du Haut-Nkam s'est tenue le 02 novembre 2017 à l'esplanade de la mairie de Bakou. Placée sous le haut patronage du préfet du département, il s'agissait de la toute première fois, dans l'histoire du Haut-Nkam, qu'un événement aussi grandiose avait lieu dans un arrondissement. Cette stratégie offensive, choisie par le magistrat municipal Charles Emedec, a permis à celui-ci de réimprimer son passage à la tête de cette commune. Les stands de cette foire-exposition-vente des produits agrosylvopastoraux et vivriers étaient organisés par corps de métier.

l'organisation, l'événement avait pour objectifs d'améliorer la visibilité du genre créateur des artisans du département, créer et entretenir une saine émulation entre les artisans et les entreprises artisanales, promouvoir la



production des œuvres artisanales de meilleure qualité et conformes aux normes, procéder à une mise à jour de la base des données départementales de l'artisanat, sélectionner les artisans devant prendre part à la 6ème édition du Salon international de l'artisanat du Cameroun (SIARC).

Lors de la cérémonie inaugurale, les artisans locaux ont été invités à



se faire enregistrer auprès des services compétents dans les communes, que l'Etat a dotées d'un montant de 2 deux millions FCFA chacune. Au terme du salon de Bakou, les meilleurs exposants ont sélectionnés pour représenter le départemental aux niveaux régional, national et international. Quinze artisans ont par ailleurs été primés, parmi lesquels Armand Chuitcheu de la commune de Bakou, qui a occupé la dixième place.

A propos du programme New Generation

Generation by CICC est un programme innovant pour une relance durable de la cacaoculture et de la caféiculture au Cameroun. Grâce aux relations personnelles du maire de Bakou, Charles EMEDEC, les populations l'arrondissement ont bénéficié de ce programme qui accompagne et soutient les jeunes sur une durée de 03 ans, afin qu'ils deviennent de véritables professionnels dans ces secteurs.

A travers ce programme, le CICC vise: le rajeunissement de la force de production; la professionnalisation des jeunes producteurs; la réduction du chômage des jeunes; la création des emplois

en milieu rural; l'amélioration de la qualité et de la productivité et l'accroissement de la production globale. Cependant, le CICC accompagne cependant les jeunes en deux



temps.

1- Pendant la formation : le CICC:

- apporte une formation complète spécialisée dans la culture du cacao et du café,
- donne des référents auprès desquels

les jeunes peuvent acquérir des connaissances pratiques sur la culture de ces produits,

- organise des voyages et rencontres d'études pour élargir les expériences des jeunes dans l'univers desdits produits,
- apporte le nécessaire pour faciliter l'apprentissage et l'insertion des futurs producteurs.
- 2-A la fin de la formation: le CICC: apporte un appui à la mise en place de la pépinière en fournissant le matériel végétal, les intrants et l'encadrement,
- apporte un appui logistique à la mise en place et la conduite de la plantation, en favorisant l'obtention des intrants nécessaires,
- assure l'encadrement technique sur la conduite de l'exploitation pendant une

période de 03 (trois) ans à partir de la mise en place de la plantation.

Prise de contact du sous-préfet à la mairie

e 09 octobre 2017 le nouveau Sous-préfet de l'arrondissement de Bakou, Bala Souaïbou, était en tournée de prise de contact dans les différents services de sa zone de compétence. C'est aux environs de 09h que le «chef de terre» fait son entrée à la mairie de la ville, et est accueilli par le maire Charles Emedec. Une séance de travail suivra avec le personnel de la commune, au cours de laquelle

le Sous préfet s'appesantira sur l'assiduité au travail et le respect de la hiérarchie. Il envisage transformer le centre-ville de Bakou en un espace vert. Bala Souaïbou a également émis l'espoir qu'une étoile de plus sera ajoutée sur son chapeau de commandement durant son séjour dans l'arrondissement.

INVESTISSEMENT



L'homme du développement en pleine bataille



uite à l'appel d'offres n°028/AONO/MINMAP/DR-OU/ SMI/CRPM-TR/2017 du 27 avril 2017 relatif aux travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Chi Mou Ko, à Bakou (5 ML) et à l'aménagement de la voie d'accès, les travaux ont redémarré par l'aménagement des voies d'accès sur le site. Il s'est agi de faciliter la circulation des camions de livraison des matériaux (sable, ciment, etc.) nécessaires pour la construction dudit pont. Une descente, constituée du maire de ladite commune (maitre d'ouvrage), du chef de brigade de contrôle des Marchés publics du département du Haut-Nkam et de l'ingénieur des Travaux publics du département, a été effectuée en vue de contrôler l'effectivité du démarrage des travaux. Ce pont étant situé dans une zone de forte production agropastorale, les populations n'ont pas caché leur joie et leur optimisme pour cet ouvrage, qui, pour eux est un don du ciel.



Reprise des travaux sur la rivière La'pah et aménagement des voies d'accès

'entreprise en charge de la construction d'un pont définitif sur la rivière La'pah la repris les travaux, qui avaient été suspendus pour cause d'intempéries en juin 2017.





